

BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

BUDGET PRIMITIF 2020

Le budget primitif de la Ville pour l'exercice 2020, établi conformément aux règles de forme et de fond prévues par l'instruction budgétaire et comptable M14, reprend les éléments essentiels abordés lors du débat d'orientations budgétaires.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 64 millions €, la section d'investissement à 16.7 millions €.

Les conséquences budgétaires de la Métropole du Grand Paris, de l'Etablissement Public Territorial « Grand Paris – Grand Est »

En conséquence de la loi du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), la Ville de Livry-Gargan a été intégrée au sein de la Métropole du Grand Paris (MGP) et de l'Etablissement Public Territorial (EPT) dénommé « Grand Paris – Grand Est » depuis le 1^{er} janvier 2016.

Pour rappel, les EPT exercent les compétences suivantes :

- La gestion de l'assainissement et de l'eau
- La gestion des déchets ménagers et assimilés
- L'élaboration du plan climat air énergie
- L'élaboration et la gestion du plan local d'urbanisme
- La gestion de l'action sociale d'intérêt territorial
- La politique de la ville
- L'habitat
- La gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial

Depuis le 1^{er} janvier 2016, ce sont essentiellement le transfert de compétences de l'assainissement, de la gestion des déchets, et dans une moindre mesure du développement économique, de l'élaboration du plan local d'urbanisme et de l'habitat qui ont un impact budgétaire sur la commune.

La loi NOTRe a également institué un fonds de transfert des charges territoriales (FCCT) dont le montant précisé suite aux travaux de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Territoriales (CLECT), correspond aux contributions de ces diverses compétences. Au total, il est proposé une estimation du FCCT à 400 000 € pour la Ville de Livry-Gargan.

A travers l'attribution de compensation, la MGP reverse les produits de fiscalité professionnelle sur la base du réalisé et la compensation part salaires qui n'est plus perçue par la commune à travers la dotation globale forfaitaire. A ce titre ce sont 7 097 000€ qui sont inscrits pour les Contribution Foncière des Entreprises (CFE), Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM), Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER), Taxe Additionnelle à la taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TAFNB), Dotation de la Compensation de la Part Salaires (DCPS).

La poursuite des efforts de maîtrise des charges courantes et un programme d'investissement structurant sans hausse des taux de fiscalité locale

Le budget 2020 confirme les efforts de la commune dans la rationalisation et l'optimisation de ses charges de gestion avec une stabilité à périmètre comparable.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2019	BP 2020	Evolution de BP	% Evol
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 998 474,38	10 850 437,81	851 963,43	8,52%
012 - CHARGES DE PERSONNEL	37 636 017,00	38 724 723,58	1 088 706,58	2,89%
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	5 727 500,00	5 719 032,00	-8 468,00	-0,15%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	4 003 611,02	4 002 806,00	-805,02	-0,02%
66 - CHARGES FINANCIERES	835 302,73	854 279,92	18 977,19	2,27%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	257 357,87	238 500,00	-18 857,87	-7,33%
SOUS TOTAL DEPENSES REELLES	58 458 263,00	60 389 779,31	1 931 516,31	3,30%
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVEST	2 790 000,00	1 141 266,00	-1 648 734,00	-59,09%
042 – OP. ORDRE ENTRE TRANS SECTION	2 490 000,00	2 519 307,69	29 307,69	1,18%
Total Fonctionnement	63 738 263,00	64 050 353,00	312 090,00	0,49%

La Ville de Livry-Gargan affiche pour le vote du Budget Primitif (BP) 2020 un niveau de dépenses réelles de fonctionnement à 60,4 millions €, en hausse de 3,3% par rapport au BP 2019.

Les charges à caractère général (chapitre budgétaire 011) sont, à 10,8 millions € en hausse de 8,5% versus des charges de gestion courante, d'atténuations de produits et exceptionnelles (chapitres budgétaires 65, 014 et 67) en baisse de 0,3%.

Les effets de hausse sont dûs essentiellement à des effets reports de nouvelles structures ou services : l'ouverture fin 2019 de la crèche des lutins du cèdre pour 41 000€, la montée en puissance du service Santé Publique et Handicap pour 5 000€, l'ouverture de l'école maternelle Benoît Malon 2 pour 55 000€ entraînent une augmentation des coûts de structures, de fluides, de prestations et consommables.

En matière de nouvelles offres de services, la réservation de 35 berceaux dans une future crèche représente un coût de 107 000€ à partir de septembre 2020.

Par ailleurs, les nouvelles obligations réglementaires mises à la charge des communes ont un impact inflationniste. Les coûts de restauration scolaire augmentent de 480 500€ du fait de l'introduction de produits bio dans l'alimentation, d'une meilleure qualité de restauration et du volume d'accroissement des effectifs.

Au niveau du chapitre 012 de dépenses de personnel, parallèlement à une maîtrise des postes, les effets reports de créations de structures et de nouvelles missions décidés en 2019 viennent se traduire par une progression en 2020 à 38,7 millions €.

Dans ces créations 2019, les coûts notamment des personnels de la nouvelle crèche des Lutins du Cèdre (12 postes de travail) en année pleine sont de 404 000€ et ceux du service Santé Handicap (5 postes) sont de 190 000€.

Ce chapitre intègre aussi quelques créations 2020 : un ingénieur pour renfort du service NTIC, un pédiatre pour le service Petite Enfance, un spécialiste à mi-temps pour le Centre de Santé et des

ATSEM et agents d'entretien à partir de la rentrée scolaire 2020-2021 pour les nouvelles classes de groupes scolaires.

2020 étant une année d'élection municipale comprend 50 000€ de frais d'organisation de scrutin électoral.

Il faut ajouter 286 256€ pour couvrir le Glissement Vieillesse Technicité (GVT), 150 000€ pour la mise en œuvre du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) part variable du Régime Indemnitaire tenant compte des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) liée à la campagne d'évaluation.

Dans l'application de la réforme statutaire liée au Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations (PPCR), pour améliorer le niveau des retraites, une première étape de 2016 à 2018 a transformé des primes en points d'indice. Pour 2020, l'impact sera de 63 168€.

A noter qu'en l'état actuel de la Loi de Finances, non votée à ce jour, il n'y a pas de revalorisation indiciaire pour la troisième année consécutive.

Par ailleurs, le plan pluriannuel de mise en stages se poursuit ; il manifeste une volonté de valoriser les agents communaux de Livry-Gargan dont la manière de servir est jugée très satisfaisante mais il répond également à la nécessité sociale de mettre un terme à des successions de contrats, synonymes de précarisation pour leurs titulaires.

Enfin, ce chapitre comprend la contribution au Comité National d'Action Sociale pour les agents du service public local (CNAS) pour 170 000€, 64 000€ de médecine préventive et 391 368€ de cotisations SOFAXIS d'assurance du personnel pour couverture des risques d'Accident du Travail, Maladie professionnelle et Décès.

Au niveau du chapitre 014 d'atténuation de produits, la contribution de la Ville au fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) est stable à 5,7 millions €, alors que la contribution au fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) est censée baisser de 20 000 à 12 000 €.

Au niveau du chapitre 66 des frais financiers, suite à la campagne de dette 2019 dont deux emprunts de 2 000 000€ de la Caisse d'Epargne lle de France et de 3 289 000€ de l'Agence France Locale, les charges financières ne sont en hausse que de 18 977 €.

Ceci est dû aux faibles taux négociés de ces emprunts et à ceux de la ligne de trésorerie particulièrement bas quel que soit son niveau d'utilisation. Ceci illustre la gestion active de la dette dans le cadre d'une conjoncture favorable à l'endettement.

En effet, contrairement aux anticipations de resserrement monétaire attendu et annoncé par la Banque Centrale Européenne (BCE), les tensions géopolitiques et les signes de fébrilité économique ont eu raison des marchés et des Institutions Financières.

Au cours de l'été, dans l'attente d'une politique monétaire encore plus accommodante, les taux court et long terme sont repartis nettement à la baisse crevant tous les planchers historiques.

Dans ce contexte favorable, l'objectif de la municipalité est de continuer le désendettement et de n'inscrire que de l'emprunt d'équilibre en attente d'affectation des résultats 2019, la souscription de ce type d'emprunt étant plutôt facile avec des taux de couverture compris entre 400% et 500% (en moyenne, 5 banques répondent).

Au niveau des opérations d'ordre, le provisionnement des créances impayées mis en place en 2019 à la demande de la Direction Générale des Finances Publiques et calculé avec un taux croissant selon leur antériorité a un impact limité de 2 000€.

Pour autant, les opérations d'ordre dans leur ensemble sont en baisse de 30,7% et viennent contrebalancer la hausse des opérations réelles pour limiter la progression du budget de fonctionnement à 0,5%.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget Primitif 2019 Sans report	Budget Primitif 2020	Evolution Budgets Primitifs	% Evolution BP
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES	41 520,89	10 000,00	-31 520,89	-75,92%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 431 325,60	3 001 300,00	-3 430 025,60	-53,33%
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	260 876,00	166 900,00	-93 976,00	-36,02%
204 - SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	150 000,00	300 000,00	150 000,00	100,00%
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 403 579,70	6 457 472,69	-946 107,01	-12,78%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	6 002 154,26	6 393 000,00	390 845,74	6,51%
454101 - TRAVAUX EFFECTUES D OFFICE	0,00	100 000,00	100 000,00	100,00%
SOUS TOTAL DEPENSES REELLES	20 289 456,45	16 428 672,69	-3 860 783,76	-19,03%
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	370 550,00	268 800,00	-101 750,00	-27,46%
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00	0,00	-200 000,00	-100,00%
Total Dépenses d'Investissement	20 860 006,45	16 697 472,69	-4 162 533,76	-19,95%

Les dépenses liées au remboursement du capital de la dette atteindront, en 2020, 2,7 millions €.

Elles augmentent de 281 mille € par rapport au niveau des trois derniers exercices en raison de la souscription d'emprunts permettant de porter le programme d'investissement.

Cependant, leur niveau reste raisonnable et en-deçà de celui des communes de la strate, que ce soit en valeur absolue à 704€ par habitant contre 1036 ou en % des recettes de fonctionnement à 49.55% contre 71.11%.

Afin de financer les nouvelles dépenses d'investissement en 2020, la commune peut compter sur :

- Un autofinancement (marges de manœuvre dégagées de la section de fonctionnement) de 3,4 millions €.
- Un FCVTA d'un montant de 2 millions €, en raison des travaux terminés en 2019 sur les groupes scolaires,
- Un programme de cessions programmées dont celles des opérations de construction au 12/22 rue du consul général Nordling pour 1,48 millions €, pour 1,3 millions € sur la construction du marché Jacob, de construction du puits 53 de la ligne 16 du Grand Paris Express pour 400 mille €, et potentielles comme le pavillon Dionnet, avenue du Consul Général Nordling et autres.
- Des subventions d'investissement de 1,27 millions € grâce à la mobilisation des services et de l'équipe municipale.
- Du Projet Urbain Partenarial (PUP) pour également 1,27 millions €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget Primitif 2019 Sans Report	Budget Primitif 2020	Evolution Budgets Primitifs	% Evolution BP
001 - SOLDE INVEST REPORTE	1 029 100,45	0,00	-1 029 100,45	-100,00%
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONC	2 790 000,00	1 141 266,00	-1 648 734,00	-59,09%
024 - PRODUITS DES CESSIONS	1 515 000,00	5 497 000,00	3 982 000,00	262,84%
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES	2 057 414,00	3 255 000,00	1 197 586,00	58,21%
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 189 492,00	2 544 899,00	1 355 407,00	113,95%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	9 589 000,00	1 640 000,00	-7 949 000,00	-82,90%
454201 - TRAVAUX EFFECTUES D OFFICE	0,00	100 000,00	100 000,00	100,00%
SOUS TOTAL RECETTES REELLES	18 170 006,45	14 178 165,00	-3 991 841,45	-21,97%
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	2 490 000,00	2 519 307,69	29 307,69	1,18%
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00	0,00	-200 000,00	-100,00%
Total Recettes d'Investissement	20 860 006,45	16 697 472,69	-4 162 533,76	-19,95%

C'est ainsi que la commune affichera un emprunt d'équilibre de 1,34 million €, qu'elle compte d'ailleurs éviter de mobiliser selon l'affectation du résultat 2019.

La ville continue de contracter à des conditions financières extrêmement intéressantes, du fait des marchés, de la qualité de notre signature et du support de notre conseil, la société Orfeor.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			Evolution de	
	BP 2019	BP 2020	ВР	% Evol
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	179 500,00	170 700,00	-8 800,00	-4,90%
70 - PRODUITS DES SERVICES	6 162 500,00	6 124 040,00	-38 460,00	-0,62%
73 - IMPOTS ET TAXES	45 590 820,00	46 936 230,00	1 345 410,00	2,95%
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	11 059 938,00	10 329 483,00	-730 455,00	-6,60%
75 - AUT PRODUITS GESTION COURANTES	263 955,00	217 600,00	-46 355,00	-17,56%
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	111 000,00	3 500,00	-107 500,00	-96,85%
SOUS TOTAL RECETTES REELLES	63 367 713,00	63 781 553,00	413 840,00	0,65%
042 – OP. ORDRE ENTRE TRANS SECTION	370 550,00	268 800,00	-101 750,00	-27,46%
Total Fonctionnement	63 738 263,00	64 050 353,00	312 090,00	0,49%

Concernant les recettes de fonctionnement du chapitre 70, la municipalité escompte une augmentation de fréquentation et des services rendus aux usagers pour 324 000€ : ouverture de la crèche des lutins du cèdre, augmentation du nombre de berceaux sur le secteur petite enfance, augmentation de l'offre de soins et de la fréquentation au Centre Municipal de Santé Simone Veil, augmentation de l'offre et des effectifs sur le secteur scolaire.

Pour ces mêmes raisons, les participations au chapitre 74 de la CAF et de l'Agence Régionale de Santé (ARS) sont attendues en hausse de 662 000€ pour la petite enfance et les actions du pôle Santé publique et Handicap.

Du côté des dotations, les recettes de la Dotation Globale de Fonctionnement sont marquées par la stabilité apparente, hors revalorisation au moins du niveau de l'inflation, à 4,8 millions €.

Par ailleurs, la commune continue de bénéficier des dispositifs de péréquation mais dans une moindre mesure. En effet, si la dotation de solidarité urbaine est censée progresser de 585 000 à 612 000 € en 2020 et le fonds de solidarité de la région Île-de-France, de 2,445 millions € à 2,548 millions €, du fait

de la perte de la Dotation Nationale de Péréquation, elle perd la part du mécanisme de maintien 2019, soit 498 348€.

Par voie de conséquence, le poste de dotations et subventions subit une baisse totale de 730 mille € par rapport au budget 2019.

En matière de taxes au chapitre 73, sur la voirie, le bon volume d'activité des entreprises sur le domaine public et la hausse de tarifs du 2^e semestre 2019 devraient avoir un effet report de 102 000€.

En matière de développement économique, la professionnalisation du suivi des dispositifs de publicité locale extérieure devraient rapporter un surplus de 105 000€ de taxe locale.

En matière de développement urbain, la bonne tenue du marché immobilier donne une tendance à la hausse de 100 000€ de taxe additionnelle aux droits de mutation.

En conclusion, la richesse de la Ville de Livry-Gargan repose essentiellement sur sa population, soit par le produit des services rendus, de la fiscalité, des dotations et des participations, pour financer ses dépenses de fonctionnement et dégager suffisamment d'autofinancement.

En cette nouvelle année sans hausse des taux d'imposition communaux, la revalorisation législative des bases forfaitisée à 0,9% et l'évolution physique des bases devraient amener à la ville un produit supplémentaire de 460 000 €.

Cependant, il convient de souligner que le travail de préparation budgétaire est marqué par le contexte de réforme de la Taxe d'Habitation, même si la réforme sera effective en 2021. L'opération est censée être neutre en 2020 pour les communes alors qu'elles perdent leur pouvoir de taux et que la revalorisation des bases est plafonnée à 0,9%.

Pour autant, il est proposé de maintenir les taux d'imposition au niveau voté en 2015 :

- Taxe d'habitation (TH) : 28,5%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 19,17%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 32,03%

Le produit ainsi attendu de ces 3 impôts s'élèverait à 33 790 500 €, montant inscrit au budget 2020.

Dans un contexte d'incertitude sur le devenir des recettes fiscales et d'une nouvelle baisse des dotations d'Etat, la Ville continue dans ses efforts de gestion pour stabiliser les dépenses à périmètre comparable. La conséquence en est une baisse des marges de manœuvre pour financer une politique d'investissement structurée et soutenue, avec comme corollaire, une épargne nette en diminution.

II. Nos priorités et nos actions en 2020

Le budget 2020 est consacré au renforcement de la politique en faveur du scolaire, du cadre de vie et de la réfection des voiries.

Dans un contexte d'augmentation constante des effectifs scolaires et d'investissements structurants immobiliers et informatiques, la Ville de Livry-Gargan continue de porter des projets tournés vers la citoyenneté, le développement durable et la culture.

Les actions ont pour finalité de prendre en compte les besoins des Livryens et de fournir un service public plus visible, lisible et structuré aux habitants.

Par ailleurs, avec 13 millions € de dépenses d'équipement, la Ville s'engage pour des projets pérennes, structurants et modernes avec toujours en fil rouge l'Education, suivie d'actions pour les Espaces Publics, le Développement territorial et les commerces.

Politique scolaire et périscolaire dans la continuité du Plan « Ecole »

BUDGET 2020			
Dépenses de fonctionnement courant 3 534 K €			
Dépenses de personnel 10 166 K €		66 K €	
Soit 22,7% des dépenses réelles de fonctionnement			
EXTENSION DE L'ECOLE VAUBAN DANTON 4 600 K €			
RESTRUCTURATION DES GS JACOB - AGRANDISSEMENT DE JACOB 2		1 513 K€	
EQUIPEMENTS NUMERIQUES (TNI) DES ECOLES		170 K€	
TRAVAUX DIVERS DANS LES ECOLES HORS ISOLATION BELLEVUE ET TNI		182 K€	
ISOLATION ECOLE BELLEVUE		200 K€	
DIVERS PROJETS SECTEUR EDUCATIF SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE		364 K€	
Soit 53% des dépenses d'équipement (hors reports)			

Une des priorités de la commune est l'Education, donc les écoles. Ainsi, la Ville de Livry-Gargan doit garantir un enseignement dans les meilleures conditions et assurer une restauration de qualité. L'introduction d'une alimentation bio a pour but de répondre à ce dernier objectif.

Forte des réformes structurantes menées à bien en 2018 et 2019 dans ce secteur, la Ville de Livry-Gargan souhaite encore consolider ses efforts cette année. Sur la base d'une étude démographique sans cesse actualisée, ce sont ainsi plus de 7 millions € qui seront investis dans ce secteur, avec quelques opérations structurantes : comme la construction d'une nouvelle école élémentaire pour 4,6 millions €, la restructuration des groupes scolaires Jacob, avec l'agrandissement de Jacob 2 pour 1,513 millions €, l'isolation de l'école Bellevue pour 200 000€.

Par ailleurs, sur le secteur scolaire et périscolaire avec 364 000€, la Ville de Livry-Gargan continuera de porter des projets tournés vers la citoyenneté, le développement durable et la culture.

Enfin, le plan Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) se poursuivra dans les écoles pour préparer au mieux les élèves livryens aux enjeux de demain. Pour cela, des tableaux numériques seront installés dans les écoles pour 130 000€. En parallèle, la fibre optique sera déployée dans nos groupes scolaires pour 40 000€.

Politique petite enfance

BUDGET 2020			
Dépenses de fonctionnement courant	485 K €		
Dépenses de personnel	6 765 K €		
Soit 12,0% des dépenses réelles de fonctionnement			
Dépenses d'investissement courant 28 K €			
Soit 0,2% des dépenses d'équipement (hors reports)			

Après la livraison de la crèche des lutins du cèdre dont les 12 agents vont la faire fonctionner sur une année pleine, la commune poursuit ses efforts dans le secteur de la petite enfance. Ainsi, la municipalité va procéder à la réservation de 35 places de crèche.

> Jeunesse et Sports pour des équipements nouveaux et rénovés

BUDGET 2020			
Dépenses de fonctionnement courant	853 K €		
Dépenses de personnel	1 560 K €		
Soit 4,0% des dépenses réelles de fonctionnement			
PISTE D'ATHLETISME 300 K €			
Soit 2,3% des dépenses d'équipement (hors reports)			

2020 verra également la poursuite de notre politique, en direction de la jeunesse, avec le développement des soutiens scolaires et la réflexion pour la construction d'un nouvel espace sportif pour les jeunes. Les actions prévues concernent:

- le renouvellement de la bourse aux projets pour 8 mille € sur la base d'appels à projets
- 2 séjours de vacances à destination des 12-17 ans
- la reconduction du financement de BAFA citoyen
- l'organisation de sorties lors des vacances scolaires et des mercredis

La commune n'oubliera pas non plus le secteur sportif, qui bénéficiera d'actions comme la reprise en gestion progressive du COSEC, à finaliser par convention avec le département et d'investissements orientés sur l'entretien et la rénovation de ses structures sportives afin de garantir des équipements performants et notamment sa piste d'athlétisme pour 300 000€ avec subvention de la Région.

Espaces publics (éclairage public, espaces verts et propreté urbaine) pour améliorer le cadre de vie en renforçant notre politique sur la propreté de la voie publique, en facilitant l'accessibilité de la ville et en agissant pour l'Environnement

BUDGET 2020			
Dépenses de fonctionnement courant 1 690 K €			
Dépenses de personnel 4 254 K €		K€	
Soit 11,5% des dépenses réelles de fonctionnement			
DIVERS PROPRETE ESPACES PUBLICS		308,5 K€	
FLEURISSEMENT		110 K€	
VOIRIE 2 148 K €		2 148 K €	
Soit 19,3% des dépenses d'équipement (hors reports)			

La propreté continuera d'être au cœur des préoccupations de la municipalité : un renforcement du plan propreté sera mis en place avec la délégation de la propreté du marché forain au délégataire du marché.

Par ailleurs, la mise en place de cantonniers dans les zones commerçantes, notamment, permettra une action plus efficace en complément des 7 balayeuses.

Les espaces publics seront dotés en 2020 d'une enveloppe globale de 2,566 millions € avec, comme priorité, des aménagements structurants d'espaces verts (110 000€) et de voirie (2,148 millions € soit un nouveau volume de crédits historique), comme sur la rue Pierre et Antonin Magne. Seront également concernées, entre autres, les voiries de l'allée de la Justice et de la rue de Vaujours, la rue Lucie Aubrac pour de l'adduction d'eau potable et sécurité incendie, les trottoirs et sécurisation de l'avenue Gallieni et du cheminement piéton depuis l'avenue Benoit Malon jusqu'au Centre Nautique. Les trottoirs-bateaux seront également refaits pour 100 000€ à hauteur d'une quarantaine dans le cadre du plan pluriannuel.

En ce qui concerne l'éclairage public, de gros travaux de remise en état du câblage souterrain vétuste auront lieu entre autres boulevard Chanzy, allée Joseph Noize, rue Charles Hiver, rue Eugène Massé, avenue Jean-Jacques Rousseau, ce qui permettra de supprimer du câblage aérien provisoire.

A l'occasion des opérations de voirie, la replantation d'arbres continuera sur l'enveloppe subventionnée par IDF Mobilités, ex-STIF.

L'aménagement du Lac de Sévigné se poursuivra dans la suite des travaux de démolition opérés en 2019 et en coordination avec les associations locales.

Les aires de jeux vieillissantes bénéficieront de travaux de renouvellement et de remise en état dans un ordre déterminé après audit des organismes de contrôle.

> Sécurité et prévention pour continuer le plan de renforcement

BUDGET 2020			
Dépenses de fonctionnement courant 1 194 K €			
Dépenses de personnel 2 314 K €			
Soit 5,8% des dépenses réelles de fonctionnement			
VIDEO PROTECTION (Opération d'équipement) 250 K €			
AUTRES MATERIELS SECURITE 66 K €			
Soit 2,4% des dépenses d'équipement (hors reports)			

Fortement engagée dans l'amélioration de la sécurité et de la prévention depuis 2014, la Ville a fait le choix d'axer sa politique sur la proximité en 2020, avec la mise en place (fin 2019) d'un premier poste annexe de Police Municipale dans le secteur de Gargan.

Elle poursuivra ses efforts en finalisant l'installation de 5 caméras supplémentaires pour 250 000€.

> Politique culturelle pour s'ouvrir à de nouveaux publics

BUDGET 2020			
Dépenses de fonctionnement courant	540 K €		
Dépenses de personnel	2 756 K €		
Soit 5,5% des dépenses réelles de fonctionnement			
Dépenses d'investissement courant 105,5 K €			
Soit 0,8% des dépenses d'équipement (hors reports)			

Dans un contexte de fragilisation des politiques nationales, la commune s'engage dans la pérennisation de ses actions culturelles. Alors qu'au Centre Culturel Yves Montand l'accent sera mis sur :

- l'accessibilité plus facile grâce à la livraison du nouveau parking permettant de toucher de nouveaux publics livryens,
- des équipements cinématographiques nécessaires pour offrir un service de qualité (36 mille €)

Le Conservatoire, pour garantir le meilleur apprentissage, bénéficiera du renouvellement du parc d'instruments de musique pour 6 milles €.

Des études seront engagées pour préparer la requalification de la médiathèque.

Ainsi, à budget constant, la culture s'ouvrira à de nouveaux publics.

> Politique sociale pour préserver et développer les actions de solidarité

BUDGET 2020		
Dépenses de fonctionnement courant	1 525 K €	
Dépenses de personnel	110 K €	
Soit 2,7% des dépenses réelles de fonctionnement		

La ville de Livry-Gargan continuera d'assurer ses politiques de solidarité en direction des habitants, notamment des plus fragiles, des personnes éloignées de l'emploi, des personnes âgées et des personnes handicapées.

Après un travail conséquent sur la politique senior depuis 2016, la ville souhaite maintenant orienter sa politique sur les familles en situation précaire, dont les familles monoparentales, notamment grâce à l'ouverture de la nouvelle épicerie solidaire.

Cela se traduit aussi par :

- le maintien d'une subvention importante octroyée au CCAS, qui est en augmentation, pour plus d' 1 million €.
- la hausse de la subvention d'équilibre au foyer-résidence Jean Lebas : 222 mille € en 2020.

Politique de développement territorial (urbanisme, cadre de vie, développement urbain, commerce de proximité) pour améliorer le cadre de vie et recréer une offre de stationnement dans les quartiers

BUDGET 2020			
Dépenses de fonctionnement courant 219 K €			
Dépenses de personnel 784		4 K €	
Soit 1,7% des dépenses réelles de fonctionnement			
RESORPTION DE L'HABITAT INDIGNE SUR PERIL IMMINENT 100 K €			
ACQUISITION TERRAIN POUR PARKING STATIONNEMENT		1 177 K €	
ACOMPTE CONSTRUCTION MARCHE JACOB		306,9 K €	
OPERATIONS D'URBANISME		160 K€	
Soit 13,1% des dépenses d'équipement (hors reports)			

La Ville de Livry-Gargan, après avoir réorganisé son action dans le domaine du développement territorial, prévoit d'acquérir les parcelles réservées situées à l'angle Camille Desmoulins/Aristide Briand pour 1 100 000€, avec subvention équivalente d'IDF Mobilités, pour lancer des études sur la réalisation d'un parking de 80 à 100 places, en amont du boulevard de Chanzy et de sa zone commerçante et y recréer une offre de stationnement.

En parallèle, la ville suivra, lors de réunions régulières avec la Société du Grand Paris, les développements techniques et les impacts sur la vie des Livryens des grands projets (Métro Ligne 16, TZen), ceci afin de défendre les intérêts des habitants.

Un travail qui engage les services municipaux, pour suivre des questions techniques, d'aménagement, d'accessibilité et de stationnement.

Par ailleurs, la ville accompagnera les propriétaires pour la mise en place d'un plan de rénovation des copropriétés et de l'habitat individuel dégradés.

Pour ce qui est de l'hygiène et de la salubrité, la municipalité a développé le service hygiène pour résorber l'habitat indigne dans les secteurs privés et publics.

Elle a accentué les visites et augmenté les procédures en direction de l'ARS.

Elle continuera de porter une vigilance particulière sur un phénomène en expansion que sont les divisions pavillonnaires conduisant à une dégradation du cadre de vie.

Enfin, ce service développe, depuis 2017, plusieurs contrôles dans les commerces alimentaires.

Santé pour une offre accrue et un accompagnement local

BUDGET 2020		
Dépenses de fonctionnement courant	323 K €	
Dépenses de personnel	1 953 K €	
Soit 3,8% des dépenses réelles de fonctionnement		
EQUIPEMENTS DE SANTE CMS		82 K €
Soit 0,6% des dépenses d'équipement (hors reports)		

L'année 2020 constituera pour la santé, une année de développement supplémentaire après les travaux d'extension et de rénovation du Centre municipal de santé.

Les effectifs supplémentaires de médecins, les moyens mis à disposition des praticiens, parallèlement à l'augmentation du budget de matériels médicaux et de logiciels informatiques permettront de répondre aux besoins en offre de santé des livryens.

Le recrutement d'un poste de chargé de mission sur le Contrat Local de Santé permet la mise en place d'actions de promotion de la santé et de renforcer la coordination des différents acteurs de la santé. Le poste de chargé de mission Handicap créé pour accompagner de façon globale la vie au quotidien des livryens en lien avec le Handicap va de pair avec un développement des moyens.

Pour rappel, le plan pluriannuel de mise en accessibilité des bâtiments et de la voirie poursuit concrètement ces actions dans notre espace public.

> Vie associative et démocratie participative

BUDGET 2020		
Dépenses de fonctionnement courant	875 K €	
Dépenses de personnel	151 K €	
Soit 1,7% des dépenses réelles de fonctionnement		

La municipalité reste sur sa lancée et continue de dynamiser la démocratie participative locale au travers de ses services municipaux qui animent des dispositifs-clés à savoir :

- les conseils de quartiers réfléchissant sur des thématiques ciblées
- le Conseil Economique, Social et Environnemental Local (C.E.S.E.L.)
- l'organisation de la fête des guartiers
- le conseil municipal des jeunes

Dans un contexte de fragilisation des politiques associatives, la commune maintient le niveau de soutien à l'ensemble des associations livryennes par le biais de subventions, mais à travers des conventions d'objectifs.

Ainsi, la Ville de Livry-Gargan continuera de soutenir le fort tissu local associatif, essentiel au dynamisme de la vie communale, à travers l'octroi de subventions qui atteindront cette année le million d'euros, un montant jamais égalé.

L'entretien des bâtiments et la modernisation du service public municipal dans le cadre d'actions vertueuses pour l'environnement

BUDGET 2020	
ACCESSIBILITE PERSONNES A MOBILITE REDUITE (PMR)	250 K €
AUTRES TRAVAUX DIVERS DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX	556 K €
EQUIPEMENTS FONCTIONS SUPPORT	297 K €
Soit 8,3% des dépenses d'équipement (hors reports)	

La Ville consacre toujours une part importante de ses dépenses d'équipement dans le renouvellement de mobiliers ou matériels, dans la modernisation de ses moyens ou dans les travaux planifiés dans des bâtiments généraux pour garantir la bonne qualité du service public aux administrés de la commune.

La ville poursuivra l'entretien des bâtiments communaux (780 000€), avec un travail de mise aux normes, notamment en matière de sécurité incendie et d'accessibilité PMR (250 000€). Un plan pluriannuel de réfection énergétique des bâtiments communaux est également prévu.

Ainsi, après l'isolation du cinéma Yves Montand et de l'école élémentaire Bellevue, qui ont permis de réduire de 38% les coûts de fluides, pour rappel, la ville prévoit d'isoler le bâtiment 2 de l'école élémentaire Bellevue à hauteur de 200 000€, le remplacement des fenêtres à l'école Benoît Malon et la transformation progressive des éclairages en LEDs.

Le budget 2020 a été consacré au renforcement de notre politique en faveur du scolaire, du cadre de vie et de la réfection des voiries.

Dans un contexte d'augmentation constante des effectifs scolaires et d'investissements structurants immobiliers et informatiques, la Ville de Livry-Gargan continuera de porter des projets tournés vers la citoyenneté, le développement durable et la culture.

La propreté continuera d'être au cœur des préoccupations de la municipalité, les espaces publics étant dotés de moyens pour les espaces verts, la voirie et la sécurisation des voiries y compris afin de lutter contre les incivilités.

La ville va poursuivre la défense des intérêts des habitants dans le cadre des grands projets (Métro Ligne 16, TZen) qui impactent l'aménagement, l'accessibilité et le stationnement, avec en ligne de mire de recréer une offre de stationnement dans les quartiers, au besoin par des acquisitions immobilières.

L'action pour l'environnement reste au cœur des travaux d'entretien des bâtiments communaux, avec un travail de mise aux normes et de réfection énergétique.

Elle développe le service hygiène pour résorber l'habitat indigne dans les secteurs privés et publics.

Elle continue de renforcer la sécurité par caméras et en axant sa politique sur la proximité avec un premier poste annexe de police municipale dans le secteur de Gargan.

Elle préserve et développe les politiques de solidarité en direction des personnes les plus fragiles, des seniors notamment grâce à la nouvelle épicerie solidaire.

Elle met en place une véritable politique Jeunesse de soutiens scolaires et d'espaces sportifs pour les jeunes.

Elle développe la vie associative, culturelle et sportive avec ambition et dynamisme, grâce au tissu local associatif fort qu'elle soutient avec des moyens et subventions inégalés.

En résumé, il s'agit pour 2020 d'un programme d'actions mesuré, raisonné et ambitieux pour tous.

Il est donc demandé au Conseil municipal :

- D'approuver le Budget Primitif pour l'exercice 2020 arrêté à l'équilibre global de 80 747 825,69€ réparti par section de la manière suivante :

Pour la section de fonctionnement :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget Primitif 2020
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 850 437,81
012 - CHARGES DE PERSONNEL	38 724 723,58
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	5 719 032,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	4 002 806,00
66 - CHARGES FINANCIERES	854 279,92
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	238 500,00
SOUS TOTAL DEPENSES REELLES	60 389 779,31
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVEST	1 141 266,00
042 – OP. ORDRE ENTRE TRANS SECTION	2 519 307,69
Total Fonctionnement	64 050 353,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget Primitif 2020
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	170 700,00
70 - PRODUITS DES SERVICES	6 124 040,00
73 - IMPOTS ET TAXES	46 936 230,00
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	10 329 483,00
75 - AUT PRODUITS GESTION COURANTES	217 600,00
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 500,00
SOUS TOTAL RECETTES REELLES	63 781 553,00
042 – OP. ORDRE ENTRE TRANS SECTION	268 800,00
Total Fonctionnement	64 050 353,00

Pour la section d'investissement :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget Primitif 2020
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES	10 000,00
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 001 300,00
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	166 900,00
204 - SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	300 000,00

21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 457 472,69
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	6 393 000,00
454101 - TRAVAUX EFFECTUES D OFFICE	100 000,00
SOUS TOTAL DEPENSES REELLES	16 428 672,69
040 - OP.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	268 800,00
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00
Total Dépenses d'Investissement	16 697 472,69

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget Primitif 2020
001 - SOLDE INVEST REPORTE	0,00
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONC	1 141 266,00
024 - PRODUITS DES CESSIONS	5 497 000,00
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES	3 255 000,00
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 544 899,00
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 640 000,00
454201 - TRAVAUX EFFECTUES D OFFICE	100 000,00
SOUS TOTAL RECETTES REELLES	14 178 165,00
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	2 519 307,69
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00
Total Recettes d'Investissement	16 697 472,69

- D'arrêter le montant du compte 6574 « Subventions de fonctionnement versées » à la somme de 1.001.150 €.
- d'attribuer au Centre communal d'action sociale et au budget annexe du foyer-résidence Jean Lebas les subventions suivantes inscrites au budget primitif 2020 :
 - o Centre Communal d'Action Sociale : 1.060.000 €
 - o Budget annexe du foyer- résidence Jean Lebas : 222.000 €
- D'établir provisoirement le fonds de compensation des charges territoriales à 400.000 €.
- D'arrêter à 33 790 500 € le montant prévisionnel du produit fiscal attendu des trois taxes directes locales (« taxes ménages » et produit attendu de la majoration TH des résidences secondaires).
- D'arrêter à 1.340.000 € le montant d'emprunts nécessaires à la réalisation des dépenses d'investissement prévues au cours de l'exercice 2020.
- D'autoriser Monsieur le Maire à contracter si nécessaire les emprunts destinés au financement des investissements et à signer les actes s'y rapportant.

Annexe: Budget Principal de la ville – Budget primitif - exercice 2020.